



Madame, monsieur,

Veillez trouver jointe à cette lettre la facture pour votre transport en ambulance.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le délai de paiement.

Cette facture doit tout d'abord être payée par le patient ou son représentant. Ensuite vous pourrez la présenter à votre mutualité ou votre agent d'assurance.

Le respect de ces étapes et le paiement en temps voulu des factures nous permettent de gagner beaucoup de temps et de nous concentrer sur l'essentiel de notre tâche, à savoir aider les personnes ayant besoin de soins urgents. En plus cela vous évitera des coûts supplémentaires.

Comme vous avez pu compter sur une intervention rapide et professionnelle de notre part, nous comptons sur vous pour un paiement rapide de votre facture. Veillez noter le numéro de la facture (factuurnummer) sur votre virement.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter via le numéro de téléphone: +32 14 612900 ou via e-mail: facturatie@ambulancedienst-beerse.be.

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration.

Cordialement,

Ambulancedienst Beerse vzw